Vol. XXXV Saint-Boniface, Manitoba, 24 Octobre 1906 No. 50

ABONNEMENT
Canada et Etats-Unis....$1.00 par année
Europe (compris le port)...... 2.00 "

TARIF DES ANNONCES
1ère insertion, par ligne..........12 cents
Chaque insertion subséquente....... 8 "

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

AVIS Les annonces pour la France et l'étranger (sauf le Canada) sont reçues exclusivement à la PUBLICITE FRANCAISE ET INTERNATIONALE 42, rue du Cardinal-Lemoine, à Paris, qui a seule le monopole et la responsabilité de ce service.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

JOSEPH BERNIER, Avocat, Directeur.

LE MANITOBA EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ TOUS LES MERCREDIS PAR ANT. GAUVIN, Imprimeur. TELEPHONE 3377

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, doivent être adressées à

LE MANITOBA. SAINT-BONIFACE, MANITOBA

PASTEL D'AUTOMNE

Les parterres n'ont plus de roses
Et les arbres n'ont plus d'oiseaux ;
L'Automne, aux horizons moroses,
Suspend ses brumes en rideaux.

Entre des berges de nuées,
Parfois, un petit lac d'azur,
Aux ondes jamais remuées,
Paraît comme un grand miroir pur.

Le vent froid, plein de feuilles mortes,
Traverse l'air en gémissant,
Et vient frapper au seuil des portes,
Sourdes à l'appel incessant,

Pour annoncer la saison proche
Que novembre amène du Nord...
En hiver, heureux qui s'approche
De l'âtre vif aux flammes d'or !

Albert LOZEAU.

HORS LA LOI

L'influence prise par la maçonnerie dans la vie française finit par inquiéter les esprits les plus divers. C'est ainsi que le *Journal des Débats*, organe simplement libéral, disait à la veille du congrès maçonnique qui s'est réuni à Paris dans la dernière quinzaine de septembre :

Ce sont les pontifes d'une nouvelle religion d'État qui vont se concerter dans le mystère et régler dans l'ombre nos destinées futures. Il est même assez piquant de constater que les mêmes journaux qui reprochent aux évêques le secret de leurs délibérations et de leurs décisions trouvent tout naturel que les séances du Grand-Orient soient enveloppées d'un secret aussi étroit que celui du Saint-Office. De même ces gens qui reprochent à l'Eglise de ne pas accepter la loi de séparation et qui se vantent d'obéir aux lois françaises plutôt qu'aux instructions d'un souverain étranger [illegible] pour leur compte en rébellion constante contre la loi des associations. La franc-maçonnerie est une association non autorisée, qui vit en dehors de la légalité, qui n'a jamais fait de déclaration, ni de dépôt des statuts, ni accompli aucune des prescriptions exigées sar le législateur de 1901. Bien plus, les publications maçonnique se sont longtemps affranchies de la formalité du dépôt légal, et il est encore douteux qu'elles s'y soumettent exactement aujourd'hui. La franc-maçonnerie jouit donc d'un régime privilégié.

Elle est bien mal placée après cela pour parler de la séparation, puisque de toutes les églises elle est seule à n'être pas séparée de l'Etat. Jamais il n'a été possible d'amener un ministre à s'exprimer clairement sur cette question, qui a été posée maintes fois à la tribune, et chaque fois en vain. Il reste donc établi que les lois de droit commun ne concernent pas la franc-maçonnerie. Ce n'est pas une raison pour qu'elle se réserve encore la prérogative de dénoncer comme de mauvais citoyens ceux qui s'y soumettent ou qui même le réclame, ce qui est le cas des catholiques depuis la dernière encyclique. Ne pas se prévaloir de la loi de 1905 ce n'est pas se révolter contre elle, c'est simplement renoncer aux avantages d'ordre temporel qu'elle assurait aux catholiques. C'est une attitude qui peut-être impolitique, mais qui est certainement plus digne, plus franche et plus correcte que celle de la franc-maçonnerie, qui n'obéit à aucune loi et qui a encore la prétention de rappeler les autres au respect de la légalité.

Paroisse du Sacré-Coeur

La paroisse du Sacré-Coeur et surtout son digne curé, le R. P. Portelance O. M. I, peuvent être satisfaits du bazar qu'ils ont organisé. Il est rare, en effet, qu'on voit tant d'entrain et de zèle employés à semblable entreprise.

Les recettes sont excellentes nous dit-on.

Le concert sacré de dimanche soir fait honneur à l'Union Chorale. Nous offrons nos félicitations à l'Union Chorale, et surtout à son savant directeur M. C. F. Cardinal.

La paroisse francaise de Winnipeg se développe à vue d'œil; c'est un sujet de réjouissance pour nous que de faire cette constatation.

College de Saint-Boniface

"FIELD DAY"

Vendredi, le 19 octobre, avaient lieu sur les terrains de l'exposition les concours annuels de l'université. Pour la première fois, le collège de Saint Boniface y prit une part active et y remporta de nombreux succès.

Voici d'aillleurs la liste des mérites :

Collège Manitoba, championnat, 27 points ; collège de médecine, second, 24 points ; col- de Saint-Boniface, troisième, 19 points, collège Wesley, quatrième, 13 points, et enfin, collège St-John, dernier, un point.

Quatre surtout de nos athlètes se sont distingués dans cette joute. M. Phénix Decosse remporta deux coursses, celle de 100 verges et celle de 220 verges sur des coureurs émérites et qui s'étaient distingués les années précédentes. M. Joseph Chabot, autre coureur d'un grand mérite, se distingua surtout dans la course de 440 verges, d'abord en arrivant premier, et ensuite en brisant le record de 55 secondes en celui de 54 2|5 secondes. Il a beaucoup contribué à soutenir l'honneur du collège en cette première journée du 19. M. Landrevelle, le cyr du collège de St-Boniface. lança le poid (hammer) d'une manière admirable. Pendant les cinq dernières années on n'avait pu lancer le "hammer" à plus de 79 pieds, et notre athlète le lança à 89 pieds 10 pouces.

Passons maintenant aux autres élèves du collège qui se sont distingués pendant cette journés. Il y a M Alf. Paradis quia lancé le poids (shot) à 29 pieds 7½ pouces, et est arrivé par le fait même à mériter deux points pour Saint-Boniface. MM. Picard et Seymour ont aussi pris une part très active dans le "Relay Race".

Je dois dire, maintenant, un mot en faveur de l'absent, je veux dire M. Alex. Bernier, le "crack mile runner" du collège. Il n'a pu prendre part à ces concours, parcequ'il a été confiné à son lit par la fièvre. Le collège a bien regretté son absence, car, il était sûr qu'avec son concours efficace, il arriverait à enlever le championnat à Winnipeg et à le transporter à Saint-Boniface. Nous devons cependant remarquer une chose, il est très raisonnable que le collège de Saint-Boniface ne soit pas arrivé au championnat cette année, puisqu'il n'a pas pris part à tous les jeux.

L'année prochaine nous avons bonne espérance d'arriver à ce but tant désiré. En terminant, disons que les élèves doivent beaucoup de reconnaissance aux autorités du collège, et en particulier au R. P. Lemay, directeur de la récréation, qui n'a rien épargné pour assurer le succès de cette journée.

COLLEGIEN.

Convention

Les onze et douze octobre avait lieu à Winnipeg une convention des Instituteurs de l'Est de la province.

Nos instituteurs de langue française assistèrent en foule à cette convention où il leur fut donné d'entendre le célèbre conférencier Docteur Baird.

Dans l'après midi et la soirée du douze, il y eut réunion à l'Ecole Normale de cette ville. Les élections de l'Association des Instituteurs bilingues donnèrent les résultats suivants: Président M. J.B. Coté, vice-présidente: Mlle E. Poitras, Secrétaire: Mme. O. Filteau, Comité Exécutif: Mme A. Girardin, Mlles B. MacDougall, A Curran, B. Léger. MM. J. E. Fizaine, J. A. Saindon.

MM. Roger Goulet et A. Potvin furent nommés présidents honoraires de l'Association.

M. Potvin fut aussi choisi pour remplir les fonctions d'Officier placeur ; les commissaires voulant employer une personne appartenant à l'association pourront à l'avenir s'adresser à ce monsieur.

Au cours de cette réunion, M. l'inspecteur Goulet, qui parle toujours bien, fit entendre d'éloquentes et judicieuses remarques pour le bénéfice et l'intérêt du corps enseignant et des enfants de nos compatriotes de cette province.

DECES

La semaine dernière, décédait à Ste-Anne des Chênes, Julie Amyot, épouse de M. J. Bte Desautels, à l'âge de 79 ans. M. et Mde Desautels avaient célébré leurs noces d'or, il y a sept ans ; de grandes fêtes eurent lieu à Ste Anne, à cette occasion : M et Madame Desautels ont toujours joui de l'estime et du respect de leurs co-paroissiens.

Cette famille, arrivée ici en 1867, s'est identifiée, par bien des côtés, à l'histoire canadienne-française du Manitoba. La défunte était associée à toutes les œuvres de bienfaisance et de charité qui se faisaient à Ste Anne. Ceux qui l'ont connue louent ses nombreuses qualités.

Les funérailles ont eu lieu lundi matin ; la paroisse entière y était représentée. M. l'abbé Perrault officiait. Nous offrons à Monsieur Desautels et à sa nombreuse famille des sympathies bien sincères.

—Des capitalistes anglais viennent de se former en syndicat pour acheter du terrain dans l'Ouest au montant de $1000.000

Le Manitoba.

MERCREDI, 24 OCTOBRE 1906

ECHEC

Sir Wilfrid Laurier a subi, hier, à Québec, un humiliant échec. Il s'était rendu personnellement dans le comté de Québec pour engager ses partisans à voter en faveur de M. Geo, A. Amyot, contre M. Lorenzo Robitaille, unjeune libéral indépendant.

Le premier-ministre du Canada s'était fait accompagner par l'honorable premier-ministre de la province de Québec, par l'hon. M. Lemieux, par l'hon. sénateur Choquette, par tout l'état major libéral. Ce fut une heure solennelle où le chef demanda aux électeurs d'élire M. Amyot.

Or, M. Amyot a été défait par 447 voix !

C'est une défaite personnelle pour sir Wilfrid Laurier.

En 1904, M. Fitzpatrick, avait été élu par 2000 voix de majorité dans ce comté.

Le prestige du premier-ministre est en échec—indubitablement.

Le monde politique est tout étonné de cet étrange revers.

C'est M. Bourassa, le député de Labelle, qui a conduit la campagne contre le candidat de sir Wilfrid Laurier.

UN MOT

Les libéraux français de Winnipeg et de St. Boniface offriront, le 25 du courant, un banquet à la députation libérale française. Ce banquet aura lieu au Royal Alexandra. Nous n'avons aucune objection à souhaiter à nos amis libéraux de bien manger et de bien s'amuser. Nous lirons avec soin les discours qui seront prononcés à cette occasion. En attendant, nous prions ces messieurs de bien garder en leur mémoire, même sous les lustres brillants du grand hôtel, la situation pénible où se trouvent en ce moment les catholiques de l'Ouest. Il n'y a pas précisément lieu de s'enthousiasmer sur notre avenir. Une série de législations odieuses nous a placés dans un engrenage d'où il ne nous sera pas facile de nous déprendre.

Il est sage de se rappeler, même en buvant du champagne, que par la volonté de gouvernements libéraux, nous vivons en ce moment sous un code spécial, difficillement retrouvable dans les textes, et que cette humiliante position appelle de notre part autre chose que des *alleluia*.

M. BROWN

M. Edouard Brown, le nouveau leader provincial des libéraux, parlera demain soir, devant un auditoire catholique à Winnipeg.

Nous espérons qu'il profitera de la circonstance pour dire quelle sera son attitude au sujet de notre situation si précaire. Il ne saurait manquer cette occasion de dire ce qu'il entend faire pour la minorité—dont il veut capter les suffrages. Nous attendons.

Nouveau proces

La Cour d'Appel a cassé, hier, la décision de M. le juge Perdue, qui avait soustrait à l'examen du jury des dernières assises, le cas de Laurence Duggan. On sait que M Duggan, officier-rapporteur aux dernières élections, est accusé d'avoir effacé ou laisser effacer des noms régulièrement inscrits sur la liste électorale du district de Beauséjour.

M. Duggan devra donc subir un nouveau procès. L'affaire est par conséquent devant les tribunaux. Les commentaires, à l'heure actuelle, deviendraient donc intempestifs.

Contestations d'Election

Le 14 novembre, à 10 h. 30, à Winnipeg, commencera le procès en invalidation d'élection de M. D. W. Bole, député de Winnipeg.

Lundi, le 19 novembre, à 10 h. 30, à Saint-Boniface, la cour disposera de la pétition demandant l'annulation de la dernière élection du comté de Provencher.

Les Subsides aux Provinces

En accédant aux demandes des provinces, le gouvernement fédéral impose aux trésor de la Puissance un fardeau assez lourd. Quelques chiffres suffiront pour se rendre bien compte de la nouvelle situation.

La Puissance paie actuellement aux provinces sous forme de subsides par tête et spécifiques, la somme de $5,865,121 annuellement.

Les nouvelles obligations que le gouvernement Laurier consent à imposer au pays s'élèveront à $2,372,000 par année.

Les provinces recevront $4,125,121 en subsisdes per capita, soit une augmentation de $1,107,009.

Les octrois fixés pour l'administration civile et la législation seront désormais de 1,740,000, soit une augmentation de $1,265,000. Cette augmentation est comme suit : Ontario, $160,000 ; Québec, $170,000 ; Nouvelle-Ecosse, $130,000 ; Nouveau-Brunswick, $130,000 ; Manitoba, $130,000 ; Colombie Anglaise, $115,000 ; Ile du Prince-Edouard. $70,000 ; Alberta, 130,000 et Saskatchewan $130,000.

Les subsides "per capita" seront :

		Augmentation
Ontario	$1,746 357	$629,484
Québec	1,319,118	$429,865
Nouvelle-Ecosse	367,659	47,659
Nouveau-Brunswick	264,896	
Manitoba	203,957	
Colombie-Anglaise	140,525	
Ile du Prince-Edouard	$2,607	

Voici le chiffre des augmentations totales accordées aux provinces :

Ontario	789,484
Québec	599,865
Nouvelle Ecosse	177,659
Nouveau Brunswick	130,000
Manitoba	130,000
Colombie Anglaise	215,000
Ile du Prince Edouard	70,000
Alberta	130,000
Saskatchwan	130,000
Total	$2,372,008

Le premier ministre de la Colombie-Anglaise n'est pas tout à fait content du montant additionnel que sa province obtient.

Lorsque sir Wilfrid et ses collègues demanderont au gouvernement impérial d'amender la constitution canadienne de manière à autoriser le paiement des nouveaux subsides, M. McBride cherchera à obtenir pour sa province la somme de justice qu'il prétend lui avoir été refusée à Ottawa.

Le gouvernement de la Puissance prendra-t-il sur lui de payer tout de suite aux provinces les subventions additionnelles auxquelles l'ont vient de convenir ? N'attendra-t-on pas plutôt que le parlement impérial ait ratifié les arrangements derniers conclus à Ottawa.

Un Pont

La question des ponts nous reliant à Winniqeg est encore à l'ordre du jour. La villle de Winnipeg, pour des raisons à elles, veut un pont à l'avenue McDermott. On invite les contribuables de Saint-Boniface à participer à l'érection d'un pont à cet endroit.

D'antre part, la majorité du conseil de ville de Saint-Boniface parait vouloir s'assurer la possession des ponts Norwood et Broadway avant de s'engager dans toute autre entreprise.

Voilà une grosse question municipale. Et on devra l'étudier avec soin, car l'avenir de Saint-Boniface en dépend par plusieurs aspects.

Examinez la carte de Winnipeg et de Saint-Boniface et vous verrez quelle situation géographique nous occupons pour la grande ville.

— TABAC VALIQUETTE, en vente au No 21 - 23, rue Dumoulin, St-Boniface. J. B. Leclerc.

La Mairie de Winnipeg

Il y a gros tapage dans les affaires municiqales de Winnipeg. Une assemblée considérable par le nombre et la qualité a prié M. Ashdown, le grand industriel, de se porter candidat à la mairie Ceci a eu le don de déplaire au Conseil actuel, auquel on donne si cavalièrement un certificat d'incompétence. Il y aura probablement contestation acharnée.

M. Ashdown n'est pas un homme populaire ; c'est un froid financier dont les allures hautaines et les manières assez rudes ont souvent déplu au monde commercial comme aux membres des unions ouvrières ; mais c'est aussi un homme d'affaires remarquable. Parti dans la vie sans un sou vaillant, il est aujourd'hui sur les frontières du million. Un homme qui a cette habileté pour ses affaires personnelles sera, disent ses amis, bon administrateur de la chose publique.

La grande presse de Winnipeg favorise M. Ashdown.

Notes Politiques

L'hon. J. H. Agnew, trésorier provincial, est aussi un avocat distingué. Il vient d'ouvrir un bureau à Winnipeg, en compagnie de deux associés.

***

Sir Mackenzie Bowell est passé ici, samedi, en route pour la côte.

Le distingué homme d'Etat est dans les quatre vingt ; cependant sa santé est excellente. M. Mackenzie est universellement estimé ; c'est une de nos plus belles figures politiques. De récentes révélations, de grands procès d'élection, des enquêtes nombreuses ont mis à jour bien des faiblesses chez les membres des cabinets et des parlements. Sir Mackenzie Bowell, qui a fait de la politique et de la finance pendant plus de cinquante ans, a passé indemne à travers cette crise de l'honorabilité publique.

EN FRANCE

Le président du conseil, M. Sarrien, ayant offert sa démission au président de la République, M. Fallières a invité M. Clémenceau à former un nouveau cabinet.

M. Clémenceau est l'avocat très habile et très malhonnête, politiquement parlant, de la franc-maçonnerie en guerre contre l'Eglise. Son arrivée au au pouvoir fait naitre des inquiétudes à Rome et parmi les catholiques français.

Napoleon II

EXTRAIT D'UN VIEUX TIROIR

Le fils du maître de l'Europe, déchu du trône, accepta avec une noble résignation son rôle diminué à la cour de son grandpère. Esprit lucide, âme forte de chrétien, il eut une vie irréprochable. "L'aiglon" mourut dans toute sa blancheur.

Le soir du baptême du jeune prince, l'empereur dit à sa gouvernante ces belles paroles :

—Madame, faites de lui un bon chrétien pour qu'il puisse être un bon Français.

La veille de la bataille de la Moskowa, Napoléon reçut de Marie-Louise le portrait de son fils. Il le fit exposer à l'entrée de la tente impériale. Tous les officiers de la maison, ainsi que les généraux réunis en ce moment autour de lui pour recevoir ses derniers avis, furent admis à le voir. Napoléon éprouvait une joie inexprimable :

—Messieurs, dit-il, si mon fils avait quinze ans, croyez qu'il serait ici, au milieu de tant de braves, autrement qu'en peinture

Un moment après, il ajouta :

—Ce portrait est vraiment admirable ; j'en suis enchanté.

Puis il le fit placer hors de la tente, sur une chaise, afin que les soldats de la garde pussent le voir. Puis soudain, le front tout rembruni, Napoléon dit :

—Retirez-le, il voit de trop bonne heure un camp de bataille.

Ce portrait fut emporté à Moscou et placé au Kremlin dans la chambre même de l'empereur.

On raconte qu'un jour de pluie le jeune enfant était maussade. L'empereur voulait le distraire, mais il avait inutilement essayé tous les moyens pour y parvenir.

Le petit prince ne pouvait détourner ses regards d'un groupe de gamins qui jouaient dans la boue sur la place voisine.

—Mais enfin que désire-tu donc ? s'écria Napoléon, à bout de patience.

—Oh ! papa, répondit-il avec vivacité, que je voudrais-être là-bas avec ces enfants, dans cette belle boue !

Son grand-père, l'empereur d'Autriche, François II, se faisait souvent le compagnon de jeux de l'enfant; son cabinet de travail était toujours ouvert au jeune duc, et, comme ce dernier était naturellement très questionneur, il n'était pas rare de les voir s'entretenir ensemble sur tout ce qui venait frapper l'imagination du petit prince.

—Mon grand-papa, dit un jour celui-ci, n'est-il pas vrai, quand j'étais à Paris, j'avais des pages ?

—Oui, je crois que vous aviez des pages.

—N'est il pas vrai aussi qu'on m'appelait roi de Rome ?

—Oui, l'on vous appelait roi de Rome.

—Mais, mon grand-papa, qu'est-ce donc être roi de Rome?

—Mon enfant, répondit l'empereur, quand vous serez plus âgé, il me sera plus facile de vous expliquer ce que vous me demandez ; pour le moment, je vous dirai qu'à mon titre d'empereur d'Autriche je joins celui de roi de Jérusalem, sans avoir aucune sorte de pouvoir sur cette ville. Eh bien ! vous étiez roi de Rome, comme je suis roi de Jérusalem.

Le général italien Pino avait offert à l'empereur d'Autriche un jeune lionceau qu'il avait pris lui-même, au cours d'un récent voyage. Un jour, l'animal jouait avec les chèvres qui le nourrissaient, dans l'un des parcs de la ménagerie de Schœnbrunn: l'empereur voulait aller le voir avec ses enfants et le duc de Reichstadt. Tout à coup, à la vue d'une chèvre qui courait vers elle d'un air menaçant, la plus jeune archiduchesse se mit à pousser des cris de frayeur.

—Ne craignez rien, dit le duc en saisissant adroitement la chèvre par les cornes, je l'empêcherai bien de vous approcher.

—Voyez, dit l'Empereur en souriant, il est bien jeune, et cependant il sait déjà comment on doit prendre la difficulté.

L'horreur du mensonge était aussi une de ses qualité principales Il ne pouvait supposer qu'on voulût le tromper. Cette horreur le portait également à détester les fables, sans excepter celles de La Fontaine.

—C'est faux, disait-il, à quoi cela est-il bon ?

Seule l'histoire de Robinson Crusoë trouva grâce devant lui. Il conçut même pour cet ouvrage une véritable passion.

Nommé lieutenant-colonel à vingt ans sa santé délicate ne résista pas à son goût et à son zèle pour le métier militaire Fatigué, surmené, il fut pris d'une maladie de langueur qui le conduisit rapidement au tombeau. Il mourut pieusement, assisté de sa mère et de l'archiduc François, prélat auquel le prince avait demandé de l'assister dans ses derniers moments.

Une fete a Saint Jean Baptiste

BÉNÉDICTION DU COLLÈGE

Saint Jean Baptiste, une des plus florissantes paroisses de notre Manitoba français, manquait encore d'un établissement d'éducation supérieure pour les garçons. Cette lacune a été comblée. Saint Jean Baptiste a maintenant son collège commercial, complet, bien organisé, où l'on enseigne tout ce qui prépare le jeune homme aux carrières du commerce et de la finance. Ce collège, situé sur un prolongement du village, à l'est du chemin de fer, est un bel édifice à trois étages, avec toit incliné, clocher, portique et grandes fenêtres bien exposées. Il est sous la direction des Frères de la Croix de Jésus, qui donnent là, comme à Saint-Pierre-Jolys, grande satisfaction.

La bénédiction du nouveau collège eut lieu dimanche dernier. Le soleil, un vrai soleil d'octobre, un grand déploiement de drapeaux, bannières et décorations, la présence de plusieurs prêtres et de nombreux étrangers, le concours de tous les paroissiens ont fait de cette fête l'un des plus beaux jours qu'ait jamais vus le village de St-Jean-Baptiste. Le R. P. Z. Lacasse, O. M. I., agissant comme délégué de Mgr l'administrateur, fit la bénédiction. La cérémonie fut très solennelle. Il y eut procession de l'église au collège, exécution de plusieurs morceaux par la fanfare du village, chants liturgiques, défilé du choeur autour de l'édifice: on n'omit rien enfin des belles prières et des belles cérémonies demandées par l'Eglise en pareille circonstance. Puis on revint à l'église pour la messe solennelle, qui fut chantée par M. Filion, curé de la paroisse. Après l'évangile le R. P. Bournival S. J. du collège de Saint-Boniface, donna le sermon sur l'éducation.

Le soir, la paroisse se réunit de nouveau, mais cette fois à la salle C. M. B. A., pour assister à une séance donné au profit du nouvel établissement. Il y eut des déclamations, des chants et des saynètes donnés par les élèves du Collège ; mais il y eut surtout une conférence du R. P. Z. Lacasse, O. M. I. Le P. Lacasse nous a raconté sa vie de missionnaire au Labrador. Il ne peut rien être de plus intéressant que d'entendre de la bouche de cet apôtre les incidents de ses voyages quelquefois de quinze mois dans des pays à peu près inexplorés, à la recherche de tribus sauvages perdues dans ces immenses forêts, et qui se font plus introuvables encore par des déplacements continuels, ses industries pour arriver à dominer l'esprit de ces sauvages si défiants à l'égard de l'étranger, ses consolations, quand, après un travail de deux mois, il voit toute une tribu enfin chrétienne. Il n'est pas besoin d'ajouter que le rire ne manque jamais dans une conférence du P. Lacasse ; même quand la conférence met sous nos yeux la peinture des incroyables privations, des fatigues surhumaines, des souffrances, des sacrifices, des dangers continuels de la vie de ces chercheurs d'âmes. Les enfants nous ont donné, eux, d'intéressants spécimens de la formation qu'ils reçoivent au Collège de St. Jean-Baptiste. Nous avons vu surtout que l'enseignement de l'anglais n'y laisse rien à désirer.

En somme M. le Curé a droit d'être parfaitement content de cette journée du 21 octobre, qui a été pour lui le digne couronnement d'une grande entreprise. Car ce collège commercial est véritablement l'œuvre de M. Fillion. C'est lui qui en a conçu le projet, qui en a écarté tous les obstacles et en a dirigé l'exécution. Nous savons seulement que M. le curé de St Jean-Baptiste a eu pour le seconder des paroissiens très généreux, parfaitement dociles, animés du meilleur esprit, et des commissaires d'école qui sont des hommes de progrès, de bonne entente, de bonne administration, qui comprennent les avantages de l'éducation et se montrent en tout absolument dignes de la confiance de leurs concitoyens.

CHEZ NOUS ET AUTOUR DE NOUS

—Huitres au Restaurant de M. Edouard Tureenne, Avenue Taché

—Prière de nous faire parvenir le montant de votre abonnement.

—M. Albéric Pétrin est à se faire construire un magasin, sur la rue Provencher.

— M. J. H. Tremblay a obtenu le contrat de la construction de l'école de Norwood.

—A louer, maison No. 174 Rue Notre Dame. S'adresser à M. Joseph Lecomte.

— VIN DE QUALITE, chez J B. Leclerc, 21-23, rue Dumoulin, Saint-Boniface.

— Le C. P. R. vient d'accorder une augmentation de gages de 10 par cent à ses machinistes.

—On travaille avec beaucoup d'activité au pavage de l'avenue Taché; celui de l'avenue Provencher sera terminé dans quelques jours.

— Grand assortiment de *Pipes, Sacs à tabac, Porte cigarettes* et plusieurs morceaux de choix pour les fêtes chez: J. B. Leclerc, 21-23, rue Dumoulin, Saint-Boniface.

—A vendre: 145 pieds de terrain avec bâtisse, sur la rue Provencher, aussi 100 pieds de terrain sur la rue Langevin. S'adresser à Philippe Brault rue Langevin.

— Il y a 24,646 noms sur les listes municipales de Winnipeg, pour l'année 1906; cette liste était de 19,269 en 1905, soit une augmentation de 5 377 électeurs municipaux.

—Les suisses habitant Saint-Boniface et Winniqeg, sont avisés que le local du club a été transféré au No 819 de la rue Main, à Winnipeg, club Helvetia (Swiss Club).

—Première qualité de bois de corde d'épinette rouge. A vendre en quantité voulue, scié en bois de poêle au besoin. Aussi toutes sortes de Charbon. A LEMAY, St.-Boniface.

—L'honorable juge-en-chef, madame Dubuc et mesdemoiselles Dubuc, partiront vendredi pour un séjour de plusieurs mois en Europe. Nous leur souhaitons un heureux voyage.

— On nous annonce que le cheval "Jacke" de Warroad, appartenant à M. Jos. Holland, a gagné la course du *free for all* à l'exposition qui a eu lieu à Roseau County. La marque a été de 218.

— M. et Mme Pierre Delorme, de St-Adolphe, ont célébré leur noces d'or jeudi dernier. M Delorme a été le premier député de Provencher à Ottawa. Nous présentons à M et à Mme Delorme nos félicitations.

— M. J. B. Lafrance, cultivateur de St-Pierre, s'est suicidé hier en se pendant à un arbre. Le défunt était généralement estimé; ses affaires paraissaient bonnes; on ne peut dire ce qui l'a porté à se détruire.

—Un exemple de la diffusion des banques dans l'Ouest: la banque du Commerce possède 80 succursales à l'Ouest de Port Arthur; elle en a jusqu'à la côte du Pacifique dans chaque ville ou village où les affaires sont un peu actives.

—Jeudi dernier, un barbier nègre du nom de Clarke, a assailli avec un rasoir M. J. Barkwell, respectable citoyen de Norwood. Heureusement, le constable Chittick, du service de St-Boniface, se trouvait dans le moment à la porte de la boutique, et a braqué rapidement son révolver sur l'assaillant, qui a laissé tomber son arme. Il a comparu en cour de police, devant M. le magistrat Tureenne qui lui a imposé une forte amende.

— La compagnie Bell, qui se voit ses intérêts en danger dans la province, tâche de prendre les devants sur tous rivaux possibles; ses réseaux s'introduisent rapidement dans la plupart des villages situés sur les lignes de chemins de fer.

— Jeudi dernier, *Thanksgiving day*, a été un congé civique généralement observé. La température ne valait pas grand chose: froide et humide. On s'est contenté des plaisirs à couvert: *thanksgiving services*, banquets, théatres.

— Encore quelques jours, et ce sera le long hiver. Le soleil perd en ce moment beaucoup de sa force; les jours racourcissent. Les fourrures sont déjà nombreuses sur la rue. Les grands magasins de modes étalent de fort jolies toilettes d'automne et d'hiver.

— On a commencé l'excavation de la future bâtisse de la banque Impériale, coins des rues Main et Bannatyne, à Winnipeg. Cette bâtisse sera un véritable palais. Il n'y a pas de ville, peut-être, au Canada, où les institutions financières soient si luxueusement logées.

— L'honorable sénateur et madame Bernier sont partis lundi pour Mount Clements, Michigan, où ils séjourneront durant un mois avant de se rendre à Ottawa pour la session. Mount Clements, situé à quelque distance de Détroit, possède des sources sanitaires en renom; la verdure et les fleurs s'y renouvellent sans cesse sous l'action d'un climat très doux.

—MM. Bertrand et Prud'homme propriétaires lots dans la subdivision "Place. Montréal" ont déjà vendu un grand nombre de ces lots situés près des grands Elevateurs et moulins ainsi que du site des usines et cours du Grand Tronc Pacific. Prochainement le prix des lots sera avancé. Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur l'annonce de ces Messieurs qui paraît sur notre quatrième page.

Banque d'Hochelaga

La banque d'Hochelaga paie cette année, un dividende de huit pour cent à ses actionnaires.

La banque d'Hochelaga n'est pas une organisation exclusivement française. Mais nos compatriotes y sont en majorité, tant sous le rapport du capital que du nombre.

Sa prospérité est une nouvelle preuve de la perspicacité financière des hommes de notre origine.

Les Canadiens-français, laissés à leurs faibles ressources, après la conquête, ont eu à se former, à s'orienter, à se développer au milieu de difficultés et d'obstacles presqu'insurmontables.

A notre époque, pour faire de l'argent, il faut de l'argent.

Les institutions financières, administrées dans un esprit de progrès et de prudence en même temps, sont aujourd'hui et seront de plus en plus des facteurs essentiels dans notre expansion nationale.

Le capital de la banque d'Hochelaga est de $2,000,000 Il a été augmenté de $500,000 en 1903 Les parts valaient alors 135. La banque payait 7 p. c. de dividende. Les nouvelles actions furent vendues à 25 p. c. de prime.

Les fonds de réserve est aujourd'hui de $1,450,000.

LA BANQUE D'ONTARIO

M Charles McGill, le gérant de la banque d'Ottawa, dont nous annoncions mercredi la banqueroute, a été arrêté à Toronto, sous l'accusation d'avoir fait de faux rapports au gouvernement. La président de la banque, M. G. R. R. Cockburn a aussi été arrêté pour avoir signé ces rapports.

Prefontaine-Bourgeault

Lundi-matin, dans la chapelle privée de l'archevêché, Mgr Dugas bénissait le mariage de Melle Rose A. Bourgeault, de Saint-Boniface, à M. A. Préfontaine, de Duluth.

Le nouveau coupe résidera à Duluth.

Nous offrons nos félicitations à M. et à Mme Préfontaine.

Montesquieu et les Rayons X

Montesquieu avait prévu les rayons X; voici un passage d'un discours qu'il prononça, à l'Académie de Bordeaux, le 25 août 1720, "sur les causes de la transparence des corps":

Il est impossible qu'il y ait sur la terre une matière si condensée qu'elle ne donne passage aux globules. Supposez des pores aussi tortus que vous voudrez, il faut qu'ils laissent passer la umière, parce que la matière éthérée pénètre tous les corps.

"Les corps sont donc tous transparents d'une manière absolue, parce qu'ils laissent tous passer des rayons de la lumière, mais il n'en passe pas toujours en assez grand nombre pour former sur la rétine l'image des objets."

NAISSANCE

A Saint-Boniface, le 18 courant, la femme de M. Frederic Paquin, une fille. Parrain et marraine M. et Mme Louis Bibeau.

The Liquor License Act

The following applications for Licenses and transfers of Licenses have been received and will be considered by the Board of License Commissioners for License District No. 4 at Winnipeg, in the office of The Chief License Inspector, corner Broadway & Kennedy Street, at the hour of 8 P.M on Tuesday the 20th day of November A.D. 1906.

By James Forstall for the St. Pierre Hotel, St. Pierre.

Transfer of the Licence of The Can. Northern Hotel in St. Boniface from Oliva Benard, to S. M. Jean.

D. G. McKAY,
Chief License Inspector.

La carrière de Sans-Souci.

Comme nous avions le plaisir de vous le raconter l'autre jour, chers lecteurs, Sans-Souci, décidé de changer sa profession, vendit son moulin et se mit à vendre de la farine.

Le premier qu'il rencontra était un épicier de la campagne.

Il vendait toutes sortes de farine—de la bonne et de la mauvaise.

—Sans-Souci l'aborde avec ces mots: "Savez-vous où je pourrais avoir la meilleure farine du pays?

—L'épicier lui en nomma deux ou trois sortes, toutes fort chères.

—"N'avez-vous pas de la farine "Royal Household"?

—"Non, répondit le commerçant, je n'en ai jamais entendu parler".

—"Alors, comment pouvez-vous dire que vous vendez la meilleure farine"?

—La meilleure farine est la farine "Royal Household".

C'est la seule qui soit parfaitement purifiée.

—Purifiée à l'électricité.

—Par des procédés spéciaux.

Au mot d'électricité, l'épicier se mit à rire, il ne comprenait pas.

—Sans-Souci lui expliqua le procédé, comme nous vous l'avons expliqué à vous-mêmes et ajouta:

"Vendez un baril de cette farine"—vous saurez m'en dire des nouvelles.

L'épicier en acheta trois barils et quelques semaines après, Sans-Souci reçut une lettre de l'épicier.

La lettre disait:

"Envoyez-moi vingt barils de la farine "Royal Household". Les gens à qui j'en ai vendu ne veulent pas en acheter d'autre. Ils me disent tous qu'ils ne savaient ce que c'était que de manger du bon pain avant que d'avoir connu cette farine".

Vous pouvez croire combien Sans-Souci était satisfait de ce premier résultat.

Il alla voir l'épicier avant de lui livrer la commande.

—Celui-ci lui donna des détails.

—"Ma femme elle-même a voulu essayer de la farine nouvelle et elle me dit qu'elle n'en a jamais vu de plus légère et de plus facile à boulanger. Les gâteaux que nous mangeons à la maison depuis qu'elle a employé la farine "Royal Household" sont aussi différents de ceux que nous mangions avant, que le jour et la nuit.

—Le pain est plus léger et meilleur.

Il est parfait.

—Une foule de ménagères ont écrit à la Compagnie Ogilvie pour avoir les recettes que cette compagnie donne gratuitement à tous ceux qui les demandent.

—Ces recettes vous indiquent comment faire du bon pain et de bonnes pâtisseries.

Elles sont certaines.

Demandez-les tout de suite.

—Pas demain, aujourd'hui même.

Ecrivez à "The Ogilvie Flour Mills Co., Ltd, Montreal".

(6) SANS-SOUCI.



FEUILLETON DU MANITOBA.

PRES DU BONHEUR

NO 5

(Suite.)

La périssoire s'éloignait très vite, poussée par le courant, tantôt dominant le sommet des vagues, tantôt disparaissant dans le sillon qu'elles creusaient derrière elles; et les deux bras de la pagaie dansaient comme deux petites taches noires sur le vert bleuté des eaux que le soleil marbrait de teintes opalines. Les lourds nuages de pluie s'enfuyaient, emportés par le vent, et la périssoire glissait si facilement, Roger semblait tellement maître de son embarcation, que, soudain, la vague inquiétude de la jeune femme se dissipa, et il ne lui resta plus qu'une sorte de regret âpre, fait de dépit, de colère sourde,— de chagrin même, bien qu'elle ne l'eût jamais avoué, — parce que Roger l'avait ainsi quittée...

—Et maintenant, s'écria Jessie, à notre tour de partir Simone, *dearest*, venez vous?... Allons nous préparer!

Simone eut un coup d'œil vers la mer, où la périssoire n'était plus qu'un point microscopique dans l'immensité. Une hésitation l'étreignait sur ce qu'elle allait faire, si forte que son cœur battait à coups précipités. Bien qu'une journée de solitude l'effrayât, elle eut une seconde l'envie sincère de rester, parce qu'elle sentait qu'à son retour Roger lui en serait reconnaissant et aussi qu'il regretterait de l'avoir laissée!... Si, à ce moment, le souvenir d'une parole, d'un regard affectueux de son mari lui fût revenu, elle serait demeurée aux Dalles. Mais elle le revit seulement tel qu'il avait été depuis leur explication, le visage assombri par cette expression de sévérité presque dédaigneuse qu'elle connaissait si bien... Et elle répondit à Mme Gunter.

—Je n'ai qu'à prendre un châle, ma chère, et je suis à vous!

III

Très gai, ce lunch,—d'aucuns même eussent dit: "trop gai!—servi dans une vaste prairie où les pommiers s'alignaient, projetant sur l'herbe ensoleillée des ombres régulières, tout près d'une grande ferme, une vrai ferme normande, bariolée de lignes tour à tour brunes et blanches, dont la façade s'illuminait de l'éclat joyeux d'une large plate-bande de roses trémières.

La présence de ce monde élégant intéressait fort les gens de la ferme, les filles, surtout, qui, lorsqu'elles passaient, revenant du puits, s'arrêtaient volontiers et demeuraient à regarder, en des attitudes gauches, leurs bras tendus par le poids des seaux ruisselant d'eau.

Les enfants, eux, jetaient des yeux d'envie sur la table du lunch, Déjà passablement mise au pillage, elle conservait malgré tout fort bonne apparence, grâce à ses gerbes de fleurs toujours odorantes et fraîches au milieu des pâtés en ruines, des pyramides de fruits écroulées, des jattes de cristal dépouillées du lait qu'elles avaient contenu.

Debout, près de la table, quelques hommes étaient encore à fumer; et, parmi eux, dégustant en connaisseur un verre de brandy M. Gunter, le banquier également célèbre dans la société parisienne par son habileté à faire d'heureuses opérations à la Bourse et des mayonnaises exquises dans les pique-niques.

Laissés un instant entre hommes, ils en profitaient pour discuter chaleureusement les détails d'un gros scandale, raconté par l'un d'eux, la veille au soir, dans le train; tandis qu'un peu plus loin, Bob, rouge et animé, armé de son objectif, prétendait décider la volumineuse baronne Alveyre à poser dans un tableau vivant dont il voulait faire la photographie.

—Quelque chose rappelant la *Bande joyeuse* de Garnier! expliquait-il avec des gestes drôles, des gestes de clown.

La baronne Alveyre, qui avait horreur de se mouvoir, résistait. Bob, de plus en plus véhément, insistait en des supplications passionnées qui étourdissaient la grosse baronne et amenaient un fou rire général, parmi les assistants.

A l'une des extrémités de la prairie, un groupe s'était déjà formé autour de Simone et des deux miss Dunsey, dont la plus jeune, Mabel, campée sur un petit talus gazonné, posait pour le peintre Stany, avec la délicieuse perspective de voir son croquis paraître dans la *Vie mondaine*, sous cette rubrique; "La toute ravissante miss Mabelle Dunsey, une des étoiles de nos plages, avec l'adorable toilette,..." etc., etc, Et comme miss Mabel était parfaitement convaincue que les qualificatifs les plus flatteurs lui étaient dus, elle se laissait, de fort bonne grâce, admirer par la phalange masculine qui entourait Stany et regardait le modèle autant que lui, sinon dans les mêmes intentions.

Pendant ce temps avait lieu un échange de propos toujours animés, drôles souvent, spirituels parfois, et volontiers relevés d'un point de piment plus ou moins accentué.

—Simone, comme vous êtes silencieuse!... Pourquoi ne causez-vous pas?... s'écria Mabel qui, pour sa part, s'acquittait fort bien de la conversation qu'elle avait soutenue, durant le lunch, avec une liberté toute américaine.

—Mais je cause! riposta vivement Simone, les yeux pleins d'une animation fiévreuse.

—*My darling*, vous ne me convaincrez pas! Voilà une minute et demie que je vous regarde;.. Vous êtes "toute chose", comme disent vos bonnes gens français. La jeune femme eut un demi-sourire.

—Dans les conversations, Mabel, il y a des moments où l'on écoute, et c'est que je me contentais de faire pour l'instant d'autant mieux que je suis un peu fatiguée.

En dépit de ses efforts, sa voix prenait un accent de lassitude profonde, presque de tristesse. Et cependant, au début de la promenade, elle avait montré une gaîté folle; et, plus que jamais, avait résonné son beau rire jeune dont autrefois Roger adorait l'accent. Mais à mesure que la journée avançait, toute cette fièvre tombait, bien que le même besoin de s'étourdir la dominât toujours.

—Vous n'avez pas le droit d'être fatiguée, Simone! s'écria Maud qui, suivie de son fidèle Bob, arrivait de son allure habituelle de tourbillon. Jessie organise l'escouade de ses musiciens; nous allons pour voir danser, et, pour vous reposer, vous danserez, ma belle petite amie... Voici d'ailleurs le breuvage qui réparera vos forces épuisées, ajouta-t-elle avec une emphase comique, car un domestique s'approchait portant un plateau de verres de Champagne.

—Je propose un toast pour M. Daubry! cria Edith Dunsey, la sœur de Mabel, interrompant sa flirtation en compagnie d'un bon petit jeune homme gauche qu'elle avait entrepris d'éblouir.

—C'est cela! approuva Maud pleine d'enthousiasme, Simone, au retour de votre gaieté!

Les jeune filles redirent le toast avec elle, tandis que les hommes levaient leur verre en s'inclinant

Hameline, tout près de la jeune femme, selon son ordinaire, la regarda et répéta un peu bas, comme pour elle seule:

—Oui, au retour de votre gaieté, madame.

—Et au bonheur de votre sauvage de mari, bien qu'il ait refusé notre société; acheva Maud avec sa charmante indépendance de langage.

Une exclamation impatiente monta aux lèvres de la jeune femme; mais elle se contint et dit seulement, la voix un peu vibrante;

—Soyez sûre, ma chère, que Roger vous sera reconnaissant d'avoir pensé à lui.

Le souvenir de son mari, ainsi évoqué, éveillait en elle une impression douloureuse d'amertume, de regret, d'irritation aussi, parce qu'il l'avait laissée aller seule; et une étrange sensation d'isolement l'envahissait peu à peu. Afin de ne plus penser, elle fit un effort pour s'intéresser à ce qui se disait autour d'elle.

M. de Fougerolles interrogeait Mabel qui posait très mal et exerçait fort la patience de Stany:

—Que racontiez-vous donc pendant le lunch à Mme Gunter qui semblait tant l'amuser?

Le jeune Robert de Fougerolles, — un grand garçon très fat, avec beaucoup de fortune et pas d'esprit, — se mit à rire, et fit à Mabel un profond salut:

—Des choses qui ne sont pas à l'usage des jeunes filles, mademoiselle.

—Oh! dites-les-moi alors! s'écria Mabel avac tant de vivacité qu'elle en oublia sa pose, et s'attira un "Oh! Mademoiselle" désespéré de Stany.

Le grand de Fougerolles avait l'air enchanté.

—Que me donnerez-vous pour ma récompence, miss Mabel? demanda-t-il, se balançant de droite et de gauche sur ses longues jambes, avec la grâce d'un jeune ours.

Mabel cligna un peu les yeux et, sous ses paupières abaissées, l'enveloppa d'un regard malicieux.

—Ce que je vous donnerai? Tout ce que vous voudrez, si le récit est original, bien fait et exact... Tout: mon estime, mon admiration... Quoi encore?... Ah! comme dans la chanson...

Elle fredonna: *Mon cœur dont rien ne reste...*, s'arrêta un peu; puis, railleuse, à demi-voix, acheva:

Dont rien ne reste... l'amour ôté.

Simone n'en écouta pas davantage. Elle avait beau vouloir fair sa pensée, ce ton familier, cette liberté d'allures, la choquaient soudain à un tel degré, qu'elle se leva de sa place près des jeunes filles, profitant de ce que tous se rapprochaient de Stany pour voir son croquis terminé.

(A suivre)

—Les assises d'automne sont commencées depuis hier à Winnipeg.